

FE
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-550 du 12 novembre 1998

portant nomination au ministère de la Protection
sociale et de la condition féminine.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le décret n° 98-280 du 12 juillet 1998 portant composition du gouvernement ;
- Vu** décret n° 98-466 du 13 octobre 1998 portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère de la Protection sociale et de la condition féminine.
- Sur** proposition du ministre de la Protection sociale et de la condition féminine ;
- Le** conseil des ministres entendu en sa séance du 04 novembre 1998

D E C R E T E :

Article 1er.- Les nominations ci-après sont prononcées au ministère de la Protection sociale et de la condition féminine :

- Directeur de cabinet : Monsieur Moussa Abouramani ZOUMAROU ;
- Directeur de l'administration : Monsieur Pierre Adéyémi BALOGOUN ;

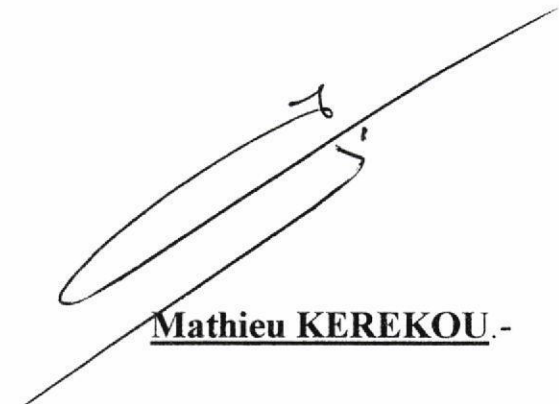
.../...

- Directeur de la programmation
et de la prospective : Monsieur Benoît DOMINGO ;
- Directeur du développement social : Madame Rabiadou AROUNA
épouse AGBEILLE ;
- Directeur de la famille et de
l'enfance : Madame Martine ZODEHOUGAN
épouse AGBOTA .
- Directeur de la communication et
de la mobilisation sociale : Madame Adiza BACHABI épouse
QUENUM .
- Directeur de l'inspection et de la
vérification interne : Monsieur Wassi R. IGUE ;
- Conseiller technique à la
protection sociale : Madame Marie-Sabine d'ALMEIDA
épouse VIEYRA
- Directeur départemental de la
protection sociale et de condition
féminine de l'Atacora : Madame Bintou YACOUBOU
épouse GARBA.

Article 2.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés, et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 12 novembre 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

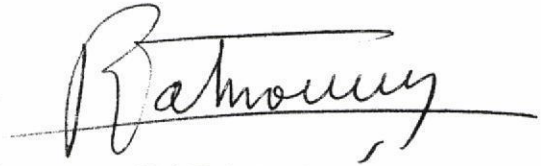
.../...

Le ministre des Finances,



Abdoulaye BIO-TCHANE.-

La ministre de la Protection sociale
et de la condition féminine,



Ramatou BABA-MOUSSA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MF 4 MPSCF 4
AUTRES MINISTERS 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCON-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP
3 INTERESSES 9 JO 1